



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration - Soixante-dix-neuvième session
Rome, 10-11 septembre 2003

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE

DONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE

POUR

LA RECHERCHE ET LA FORMATION AGRICOLES

MENÉES PAR

DES CENTRES INTERNATIONAUX NE BÉNÉFICIANT PAS DU SOUTIEN DU GCRAI

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ACRONYMES	iii
PREMIÈRE PARTIE - INTRODUCTION	1
DEUXIÈME PARTIE - RECOMMANDATION	2
ANNEXES	
I. FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES NATIONS UNIES POUR LA FEMME (UNIFEM) – BUREAU RÉGIONAL POUR L'ASIE DU SUD: INTÉGRATION DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES DANS LES ACTIVITÉS DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ EN ASIE: APPUI PROGRAMMATIQUE À L'ANALYSE DES POLITIQUES, AU PLAIDOYER ET À LA MISE EN RÉSEAU POUR LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS ENTRE LES SEXES ET LA VULNÉRABILITÉ DES FEMMES	5
II. ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO): ÉLARGISSEMENT DU PROGRAMME DE STAGES PRATIQUES D'AGRICULTURE SUR LE TERRAIN EN AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE	11
III. CENTRE DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE (CDRIAP): RENFORCER ET RELIER LES ORGANISATIONS DES PAUVRES – TIRER LES ENSEIGNEMENTS DE L'EXPÉRIENCE DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET DES PROJETS DU FIDA EN ASIE	16
IV. CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (CRDI): PROGRAMME VISANT À ÉTABLIR UN RÉSEAU DE CRÉATION ET DE PARTAGE DES SAVOIRS DANS LA RÉGION PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD (POAN) (PHASE I)	22



SIGLES ET ACRONYMES

ANGOC	Coalition des ONG d'Asie pour la réforme agraire et le développement rural
CDRIAP	Centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique
CRDI	Centre de recherches pour le développement international
DAT	Don d'assistance technique
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GCRAI	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
OAC	Organisation à assise communautaire
ONG	Organisation non gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
PLEA	Méthodes participatives: tirer les enseignements de l'expérience des ONG dans la Région Asie et Pacifique
POAN	Proche-Orient et Afrique du Nord
SARO	Bureau régional pour l'Asie du Sud (UNIFEM)
SPA	Stages pratiques d'agriculture sur le terrain
TI	Technologie de l'information
TIC	Technologie de l'information et de la communication
UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

**RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE
DONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA RECHERCHE
ET LA FORMATION AGRICOLES MENÉES PAR DES
CENTRES INTERNATIONAUX NE BÉNÉFICIAINT PAS DU SOUTIEN DU GCRAI**

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant quatre dons d'assistance technique (DAT) proposés en faveur de la recherche et la formation agricole menées par des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI, d'un montant de 2 740 000 USD.

PREMIÈRE PARTIE - INTRODUCTION

1. Dans le présent rapport, il est recommandé que le FIDA soutienne les programmes de recherche et de formation des centres internationaux ci-après qui ne bénéficient pas du soutien du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI): le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) - Bureau régional pour l'Asie du Sud, le Fonds mondial pour la lutte intégrée contre les ravageurs de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique (CDRIAP) et le Centre de recherches pour le développement international (CDRI).
2. Les documents concernant les dons d'assistance technique soumis à l'approbation du Conseil d'administration figurent dans les annexes au présent rapport:
 - I. Le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) – Bureau régional pour l'Asie du Sud: Intégration de l'égalité entre les sexes dans les activités de réduction de la pauvreté en Asie: Appui programmatique à l'analyse des politiques, au plaidoyer et à la mise en réseau pour lutter contre les inégalités entre les sexes et la vulnérabilité des femmes;
 - II. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO): Élargissement du programme de stages pratiques d'agriculture sur le terrain en Afrique orientale et australe;
 - III. Le Centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique (CDRIAP): Renforcer et relier les organisations des pauvres – tirer les enseignements de l'expérience des organisations de la société civile et des projets du FIDA en Asie;
 - IV. Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI): Programme visant à établir un réseau de création et de partage des savoirs dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord (POAN) (Phase I).
3. Les objectifs et la teneur des programmes de recherche appliquée considérés sont conformes à l'évolution des objectifs stratégiques du FIDA ainsi qu'aux principes et critères régissant son programme de DAT pour la recherche et la formation agricoles.
4. Les objectifs stratégiques de l'appui du FIDA au développement de la technologie portent sur:
 - a) les groupes cibles du FIDA et les stratégies qu'ils adoptent pour assurer la sécurité alimentaire des ménages, spécialement dans les zones agroécologiques reculées et marginalisées;
 - b) les technologies qui reposent sur les savoirs traditionnels, prennent en compte la problématique hommes-femmes et



visent à renforcer et diversifier le potentiel productif des systèmes agricoles pauvres en ressources en améliorant la productivité et en s'attaquant aux entraves à la production; c) l'accès aux ressources productives (terre et eau, services financiers, main-d'œuvre et technologie, y compris les techniques indigènes) et la gestion productive et durable de ces ressources; d) des politiques propres à inciter les ruraux pauvres à accroître leur productivité et à réduire ainsi leur dépendance à l'égard des transferts et e) un cadre institutionnel au sein duquel les institutions formelles et informelles, publiques et privées, locales et nationales, dispensent des services aux populations économiquement vulnérables, en fonction de leurs atouts. Dans ce cadre, le FIDA cherche aussi à résoudre les problèmes économiques des ruraux pauvres en s'appuyant sur les produits de base. Enfin, par l'établissement d'un réseau intégré de collecte et de diffusion des savoirs, le Fonds augmentera sa capacité à nouer des liens stratégiques à long terme avec ses partenaires de développement et à multiplier l'effet de ses programmes de recherche et de formation agricoles.

5. Les DAT proposés dans le présent document répondent aux objectifs stratégiques décrits ci-dessus. Le DAT visant à renforcer et relier les organisations des pauvres (CDRIAP) répond au premier objectif du *Cadre stratégique du FIDA (2002-2006)* qui est de renforcer les capacités des ruraux pauvres et leurs organisations, puisqu'il vise à concevoir et créer des organisations viables à assise communautaire et à encourager l'élargissement de leur envergure et les liens politiques entre elles en les regroupant et en les fédérant. Le DAT concernant l'intégration de l'égalité entre les sexes dans les activités de réduction de la pauvreté en Asie (UNIFEM) répondra aux trois objectifs stratégiques du FIDA. L'élargissement du programme de stages pratiques d'agriculture sur le terrain en Afrique orientale et australe s'attachera à doter les groupes d'agriculteurs de capacités accrues pour qu'ils puissent améliorer leur productivité agricole et leur sécurité alimentaire, se conforme en particulier aux objectifs stratégiques a), b) et e). Le programme visant à établir un réseau de création et de partage des savoirs dans la région POAN sert tous les objectifs stratégiques du FIDA en encourageant le dialogue, en renforçant les capacités de partage des savoirs et en offrant l'occasion de confronter les approches et solutions des problèmes dans les différents projets du FIDA réalisés dans la région POAN. Cette activité pilote du FIDA a pour finalité à long terme de cerner, tester et mettre au point les mécanismes d'utilisation des outils de la technologie de l'information et de communication en vue de renforcer les capacités des ruraux pauvres et de leurs organisations en leur ouvrant un meilleur accès aux savoirs et à la technologie et en créant les mécanismes voulus pour les associer au dialogue sur le développement.

DEUXIÈME PARTIE - RECOMMANDATION

6. Je recommande que le Conseil d'administration approuve les dons d'assistance technique proposés en adoptant les résolutions suivantes:

DÉCIDE que, dans le but de financer en partie l'intégration de l'égalité entre les sexes dans les activités de réduction de la pauvreté en Asie: Appui programmatique à l'analyse des politiques, au plaidoyer et à la mise en réseau pour lutter contre les inégalités entre les sexes et la vulnérabilité des femmes, le Fonds accordera un don ne dépassant pas deux cent mille dollars des États-Unis (200 000 USD) au Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), Bureau régional de l'Asie du Sud, selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE que, dans le but de financer en partie l'élargissement du programme de stages pratiques d'agriculture sur le terrain en Afrique orientale et australe, le Fonds accordera un don ne dépassant pas un million quatre-vingt-dix mille dollars des États-Unis (1 090 000 USD) à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le Rapport et recommandation du Président.



DÉCIDE EN OUTRE que, dans le but de financer en partie un programme visant à renforcer et relier les organisations des pauvres – tirer les enseignements de l'expérience des organisations de la société civile et des projets du FIDA en Asie, le Fonds accordera un don ne dépassant pas quatre cent cinquante mille dollars des États-Unis (450 000 USD) au Centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique (CDRIAP) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE que, dans le but de financer en partie le programme visant à établir un réseau de création et de partage des savoirs dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord (POAN) (Phase I), le Fonds accordera un don ne dépassant pas un million de dollars des États-Unis (1 000 000 USD) au Centre de recherches pour le développement international (CRDI) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le Rapport et recommandation du Président.

Le Président
Lennart Båge

**FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES NATIONS UNIES POUR LA FEMME (UNIFEM), BUREAU
RÉGIONAL POUR L'ASIE DU SUD: INTÉGRATION DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES DANS LES
ACTIVITÉS DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ EN ASIE: APPUI PROGRAMMATIQUE À
L'ANALYSE DES POLITIQUES, AU PLAIDOYER ET À LA MISE EN RÉSEAU POUR LUTTER
CONTRE LES INÉGALITÉS ENTRE LES SEXES ET LA VULNÉRABILITÉ DES FEMMES**

I. CONTEXTE

1. Le *Cadre stratégique du FIDA (2002-2006)* reconnaît que pour atteindre l'objectif de développement du Millénaire consistant à réduire de moitié l'incidence de la pauvreté d'ici 2015, il est indispensable d'éliminer au préalable les inégalités entre les sexes et de renforcer les capacités des femmes. Le FIDA s'est doté d'un plan d'action pour intégrer une démarche soucieuse de l'équité entre les sexes dans ses opérations et pour autonomiser les femmes comme le prévoit le Cadre stratégique.
2. Bien qu'elles jouent un rôle essentiel dans la production et la reproduction, les femmes ont toujours moins largement accès que les hommes aux ressources, aux actifs, aux savoirs, à la gestion de la communauté et aux décisions la concernant. Dans sa *Stratégie de réduction de la pauvreté rurale en Asie et dans le Pacifique* de 2002, le FIDA préconise que l'on renforce l'action des femmes en encourageant l'égalité entre les sexes et la réduction de la pauvreté, principalement en leur ouvrant davantage l'accès aux ressources naturelles productives et aux services financiers. Cette mutation stratégique porte en priorité sur la création d'un environnement dans lequel les femmes rurales pourront jouer un rôle moteur grâce à l'amélioration de leurs moyens d'action et de leur accès effectif à la terre et aux autres ressources et à la pleine participation des femmes rurales à la gestion des affaires communautaires et à la gouvernance locale.
3. Dans son *Évaluation régionale de la pauvreté rurale en Asie et dans le Pacifique* de 2002, le FIDA constate que l'inégalité entre les sexes est très prononcée en Asie du Sud et qu'on la justifie souvent en invoquant les raisons culturelles et les systèmes sociaux. En négligeant les intérêts de la femme, on finit par créer une situation préjudiciable à la santé et à la survie de tous. Si l'on améliore les capacités des femmes, on contribue dans une large mesure au bien-être de toute la population.¹
4. Les rapports de force entre hommes et femmes ont évolué dans de nombreux pays d'Asie sous l'effet des changements économiques comme l'adoption des politiques d'ouverture des marchés par les anciens pays socialistes ces dernières années et les répercussions défavorables de la crise financière asiatique de la fin des années 90 sur le recul de la pauvreté dans un grand nombre de pays d'Asie du Sud-Est. Les relations entre les hommes et les femmes sont devenues plus complexes et les droits des femmes sont entravés par de nombreux facteurs connexes, dont la représentation marginale des femmes dans la gouvernance de la communauté et la violence croissante dans le ménage et dans la société.
5. Certaines régions rurales d'Asie sont devenues le théâtre de conflits et de troubles sociaux causés notamment par les politiques d'exclusion menées par les pouvoirs publics en termes d'accès aux ressources et de privatisation des biens communaux, qui ont d'ordinaire pour effet d'empêcher les femmes d'avoir accès à la propriété des ressources et de participer à la gestion des affaires communautaires.

¹ Voir Amartya Sen (2001), "The Many Faces of Gender Inequality", exposé fait au Radcliffe Institute, *Radcliffe Quarterly* (Summer).

II. JUSTIFICATION ET PERTINENCE POUR LE FIDA

6. Au cours des deux premières phases, le programme a procédé à l'analyse de la problématique hommes-femmes et à l'étude des projets du FIDA dans plusieurs pays. Bon nombre des recommandations émanant de ces études ont ensuite été prises en compte lors de l'exécution des projets considérés. On trouvera ci-après l'exposé succinct de certaines des recommandations importantes et de leur application dans les projets du Fonds.

- Dans les projets du FIDA, la communauté villageoise est devenue le principal acteur de gestion des fonds de développement du village. Sur la base des analyses menées dans le cadre du projet, on a ménagé aux femmes la possibilité de participer au projet de gestion des ressources communautaires sur les hautes terres de la Région nord-est (Inde) et à l'Union des femmes la possibilité de prendre part à la gestion communautaire de la construction des infrastructures (Ha Giang, Viet Nam). L'étude de l'impact des groupes d'épargne et de crédit dans le projet de diversification et d'intensification de l'agriculture (Bangladesh) a montré que ces groupes avaient permis aux femmes de s'affranchir de leur solitude en les aidant à avoir un gagne-pain régulier, en accroissant leur mobilité et leur poids dans les décisions concernant les dépenses du ménage et en les aidant même à acquérir des terres en leur propre nom. Sur la base de cette étude, le programme a proposé une stratégie d'émancipation de la femme au Pakistan centrée sur le développement d'activités agricoles et non agricoles financées par l'octroi de microcrédit aux femmes.
- Afin d'ouvrir davantage l'accès des femmes au marché, le programme a proposé que l'on construise des sections distinctes pour les femmes sur les marchés dans le cadre du projet de diversification et d'intensification de l'agriculture et d'autres projets du Fonds au Bangladesh. C'est ce qu'on fait actuellement.
- Dans la République démocratique populaire lao, les études sur les inégalités entre les sexes ont montré que les efforts pour associer les femmes au tissage et à d'autres activités génératrices de revenus devaient s'accompagner de mesures pour alléger leurs tâches au foyer et les partager plus équitablement avec les hommes. De telles mesures ont été introduites dans le programme.
- En ce qui concerne l'accès des femmes aux ressources productives privées, le projet de développement de l'aquaculture au Bangladesh considère dorénavant les femmes, et non plus les hommes, comme les propriétaires et les gestionnaires de ces mares. Les services de vulgarisation et de crédit pour l'aquaculture dans les mares sont apportés entièrement aux femmes.
- La plupart des études, notamment les rapports sur le Laos, le Cambodge et l'Indonésie, soulignent l'importance de la formation dans l'analyse de la problématique hommes-femmes pour le personnel du projet. Le programme comportait peu de formation jusqu'à présent, mais il est proposé d'en faire une activité importante dans la phase en cours.
- Un manuel sur les interventions stratégiques en faveur de la femme dans les projets de réduction de la pauvreté en Asie a été élaboré lors d'une phase précédente du programme. Après son examen lors d'un atelier d'experts en problématique hommes-femmes, ce manuel est prêt à être distribué et utilisé sur le terrain. Il contient notamment une série d'indicateurs pour l'évaluation de l'impact des projets sur les inégalités entre les sexes.

7. Il ressort de l'examen de la phase antérieure de l'intégration de l'égalité entre les sexes dans les projets du FIDA relevant du programme Asie et Pacifique que ce travail avait permis à la Division Asie et Pacifique de parvenir à une vision commune de l'analyse de cette question et de l'utiliser dans la formulation et l'exécution des projets. Les suggestions faites lors de l'analyse des inégalités entre les sexes avaient été adoptées au stade de l'exécution. Cet examen a conclu par ailleurs que la présence

continue du programme s'imposait parce que le FIDA est prêt à faire un pas important dans la voie de l'intégration de cette démarche. Le compte rendu de l'examen constate que "l'on commence à peine à prendre conscience des droits de la femme. La sensibilisation à ce déséquilibre doit être un travail continu, régulier et systématique, car sa compréhension et son interprétation sont inégales."

8. Les activités de cette phase du programme s'appuieront sur les divers enseignements tirés des deux phases précédentes. En l'occurrence: a) le manuel sur la stratégie d'élimination des inégalités entre sexes et de réduction de la pauvreté, réalisé au cours de la phase précédente, sera publié et distribué. L'analyse suggérée dans cet ouvrage servira aussi à informer les missions de formulation des projets et d'examen à mi-parcours; b) le soutien aux projets en cours du FIDA sera fondé sur les recommandations émanant des 11 études de stratégie et d'impact sur les inégalités entre les sexes réalisées au cours des phases antérieures; c) les indicateurs d'élimination de ces inégalités formulés durant la phase précédente seront utilisés à l'essai et testés dans différents projets.

9. En outre, les phases antérieures ont visiblement eu pour effet de sensibiliser le personnel du FIDA ainsi que le personnel des projets financés par le Fonds à la problématique hommes-femmes. Cet effort sera poursuivi par l'attention portée aux travaux pertinents dans les projets supervisés par le FIDA et par le recours à l'aide des chargés de portefeuilles de pays du FIDA pour étendre ce soutien régulier aux missions de supervision du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS). On organisera pour ce faire des ateliers d'analyse de la problématique hommes-femmes pour les chargés de portefeuilles de ce Bureau, comme on l'a fait pour ceux du FIDA lors de la phase précédente.

III. BUTS ET OBJECTIFS

Buts

10. Les principaux buts du programme sont de corriger les inégalités entre les sexes et la vulnérabilité des femmes pour leur permettre de s'extraire de la pauvreté et de la marginalité sociale, de participer davantage et plus activement à la gestion communautaire ainsi qu'à la gouvernance locale et d'avoir la maîtrise et la propriété des ressources économiques.

Objectifs

11. Le programme aura les objectifs suivants:

- assurer la promotion des femmes en tant que moteur du changement dans le développement rural;
- suggérer des changements de politique dans les relations entre sexes afin de réduire la vulnérabilité des femmes au trafic et au VIH/sida;
- reformuler les projets de développement rural pour qu'ils tiennent compte des inégalités entre les sexes en s'attachant au rôle des femmes dans la production agricole;
- promouvoir les droits de propriété de la femme sur la terre, les arbres et d'autres ressources productives et financières;
- agrandir l'espace démocratique en faveur d'une gouvernance participative attentive à l'équité entre les sexes dans les situations d'après-conflit.

IV. ACTIVITÉS

12. Compte tenu du Plan d'action pour intégrer une démarche soucieuse de l'équité entre les sexes dans les opérations du FIDA, le programme entreprendra les activités suivantes:

Obtention d'un impact et cycle des projets

- analyses et études qui exploreront les questions liées à l'accès des femmes aux ressources et au pouvoir au niveau de la communauté et du ménage;
- soutien à la rédaction des exposés des options et stratégies d'intervention par pays et à la formulation des projets;
- soutien à des projets choisis financés par le FIDA pour donner suite aux recommandations formulées dans les études de stratégie d'équité et d'impact réalisées lors de phases antérieures;
- ateliers sur la problématique hommes-femmes et la pauvreté à l'intention du personnel des institutions coopérantes et collaborantes, des consultants et des unités de gestion des projets;
- formation des formateurs à la problématique hommes-femmes.

Le FIDA en qualité de catalyseur: politique et partenariats, apprentissage et innovation

- activités de plaidoyer en faveur de l'autonomisation des femmes rurales et interventions stratégiques en faveur de la femme pour modifier la position marginalisée des femmes dans la société.
- travail en réseau en faveur de l'égalité entre les sexes et pour renforcer le rôle des femmes en tant qu'acteurs: grâce aux partenaires de développement et aux organisations et particuliers œuvrant en vue du développement rural et de l'autonomisation des femmes;
- recherche stratégique sur l'inégalité entre les sexes pour repérer les innovations dans les projets du FIDA et ailleurs, par exemple a) dans les institutions de microfinancement: rôle de la femme et droits de propriété sur les ressources productives, et b) en s'occupant des relations entre les hommes et les femmes et de la vulnérabilité des femmes;
- soutien aux centres de ressources des femmes indigènes créés lors de la phase précédente.

Contrôle des indicateurs et suivi

Les indicateurs sexospécifiques pour le suivi et l'évaluation déjà formulés seront testés dans différents projets et l'expérience acquise sera mise en commun.

Recherche stratégique

En collaboration avec l'UNIFEM, des recherches seront menées sur la vulnérabilité des femmes et sur le trafic dont elles sont l'objet chez les peuples indigènes de l'Inde et du Népal. Ces recherches seront centrées sur la vulnérabilité des femmes au trafic et au VIH/sida par l'étude des relations entre les hommes et les femmes dans des domaines comme la propriété des ressources productives, le rôle moteur et l'identité des femmes et leurs responsabilités en tant que femme.

V. RÉSULTATS ET BÉNÉFICES ESCOMPTÉS

- Un résultat majeur sera le renforcement des moyens locaux permettant aux femmes d'obtenir un revenu, de participer efficacement à la gestion de la communauté et à la prise de décisions ainsi qu'au contrôle des ressources dans les zones du projet du FIDA.
- Les interventions visant à éliminer les inégalités entre les sexes permettront aux femmes de participer plus largement et plus activement à la gouvernance locale et les activités économiques seront renforcées.
- Le personnel du FIDA, les institutions coopérantes et les consultants impliqués dans la formulation et l'exécution des projets bénéficieront des interventions stratégiques en faveur de l'équité entre les sexes, des études de recherche et des programmes de formation.
- Les activités de plaidoyer et de travail en réseau consolideront la position et l'expérience du FIDA en matière d'intégration de l'égalité entre les sexes. Grâce à l'expérience tirée des projets et analyses du FIDA, ces activités contribueront aussi à faire connaître les interventions du FIDA auprès de ceux qui s'occupent des projets et de la politique générale.

VI. DISPOSITIONS CONCERNANT L'EXÉCUTION

13. Le programme sera réalisé par le Bureau régional de l'UNIFEM pour l'Asie du Sud (SARO) à New Delhi (Inde). Le FIDA a entrepris un certain nombre de programmes en collaboration avec ce Bureau pour la définition des missions, l'organisation de la Conférence mondiale des femmes de montagne etc. Ce programme viendra se greffer sur les travaux réalisés précédemment en commun avec l'UNIFEM et d'autres partenaires régionaux.

14. En consultation avec le FIDA, l'UNIFEM recrutera un coordonnateur du programme qui assurera le travail de plaidoyer et de réseau en vue de constituer une équipe de chercheurs régionaux, de consultants et d'analystes politiques et de travailler avec elle. Il fera aussi de recherches stratégiques. De concert avec le FIDA et l'UNIFEM-SARO, il trouvera des chercheurs et consultants connus pour leurs recherches et leurs analyses de la problématique hommes-femmes qui réaliseront des études et apporteront leur soutien à l'exécution des projets du FIDA.

15. Les composantes du programme concernant les études d'impact sur la problématique hommes-femmes et la recherche-action ainsi que les travaux des consultants dans les missions du FIDA, la formation et les ateliers organisés dans les pays riverains du Mékong (Laos, Cambodge et Viet Nam) seront du ressort du Bureau des études sur la femme et le développement de l'Institut asiatique de technologie à Bangkok (Thaïlande). Le crédit budgétaire total alloué à cette activité s'élève à 95 000 USD pour les deux premières années.

16. Le programme sera supervisé par un comité de pilotage composé du directeur régional du programme de l'UNIFEM-SARO, de l'économiste régional de la Division Asie et Pacifique du FIDA, du conseiller technique (problématique hommes-femmes) du FIDA, du coordonnateur des études sur la femme et le développement de l'Institut asiatique de technologie et du coordonnateur du programme. Le comité de pilotage sera chargé d'approuver le plan de travail et budget annuel du programme. Des rapports d'activité et des rapports financiers sur le programme seront présentés régulièrement au FIDA. À la fin des deux premières années, un examen sera réalisé par une mission de revue recrutée conjointement par le FIDA et l'UNIFEM.

VII. PLAN INDICATIF DES COÛTS ET DU FINANCEMENT DU PROGRAMME

17. Le coût total de ce programme triennal est estimé à 550 000 USD. Le FIDA apportera 200 000 USD sous forme de don. Le Gouvernement japonais a approuvé l'apport de 250 000 USD provenant de ses dons en faveur de la femme et du développement, tandis que l'UNIFEM et les Pays-Bas ont accepté de fournir chacun 50 000 USD. Le budget provisoire se présente comme suit:

Catégorie de dépenses	Montant du don par catégorie (USD) 3 ans				
	Japon	UNIFEM	Pays-Bas	FIDA	Total
Personnel	75 000		10 000	60 000	145 000
Communications, fournitures de bureau et publications	14 000	2 000	6 000	27 000	49 000
Études d'impact sur l'équité homme-femme, recherche-action et soutien à l'exécution des projets du FIDA	70 000	45 000	24 000	55 000	194 000
Formation et ateliers	50 000	3 000	5 000	35 000	93 000
Soutien aux centres de ressources des femmes indigènes	12 000				12 000
Sous-total	221 000	50 000	45 000	177 000	493 000
Frais généraux (13%)	29 000		5 000	23 000	57 000
TOTAL	250 000	50 000	50 000	200 000	550 000

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO):
ÉLARGISSEMENT DU PROGRAMME DE STAGES PRATIQUES D'AGRICULTURE SUR LE TERRAIN
EN AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE**

I. CONTEXTE

1. Un stage pratique d'agriculture sur le terrain (SPA) est une activité d'une durée limitée (généralement une campagne agricole) facilitée de l'extérieur. Le SPA réunit un groupe de 20 à 30 agriculteurs qui seront initiés à l'apprentissage par la découverte au moyen de méthodes pratiques. Bien que ces stages soient d'une durée limitée, de nombreux groupes restent en contact pour continuer à étudier ou réaliser des projets après la fin du programme du stage.

2. Le programme proposé s'appuiera sur un programme¹ antérieur financé par un DAT et réalisé au cours des années 1999-2002. Ce programme, qui cherchait à déterminer si les SPA pouvaient être utilisés dans les conditions propres à l'Afrique orientale (Kenya, Ouganda et République-Unie de Tanzanie), a joué un rôle important en mettant au point un modèle propre à une région déterminée pour les SPA. Premièrement, au lieu d'être centré sur la protection intégrée contre les ravageurs, ce programme a mis au point une méthode plus globale connue sous le nom de "production et lutte intégrées contre les ravageur", qui a permis aux groupes d'agriculteurs de définir leurs propres priorités en matière d'apprentissage et a abouti à un programme d'étude plus vaste qui comprenait à la fois un "sujet central" (généralement axé sur une culture ou une entreprise essentielle) et une variété de "sujets spéciaux". Deuxièmement, à l'initiative des agriculteurs, on a créé un "réseau de SPA" formé de membres payants de groupes de SPA. Ces réseaux commencent à assumer le rôle joué précédemment par les facilitateurs des SPA et consistant à aider les groupes à repérer les fournisseurs externes de services, les marchés d'intrants, de produits agricoles et à y avoir accès. Troisièmement, pendant la dernière année d'exécution et afin de réduire les incidences budgétaires des SPA, le programme s'est écarté du financement des SPA par des dons et a opté pour la fourniture de prêts aux membres des SPA.

3. Le programme a travaillé avec 25 000 agriculteurs au total. Bon nombre d'entre eux étaient des femmes (70% au Kenya) et la grande majorité appartenaient aux couches moyennes ou assez pauvres de leur communauté. Il ressort des évaluations que les membres des groupes ont pu immédiatement mettre à profit ce qu'ils avaient appris pour augmenter sensiblement les rendements ou réduire les coûts et élever ainsi leurs revenus. L'expérience des SPA forge aussi des liens entre les agriculteurs au sein du groupe qui leur donnent plus d'assurance pour traiter avec les agents des pouvoirs publics et les intermédiaires des marchés. En bref, l'expérience du SPA est un moyen pour les petits agriculteurs de créer leurs propres groupes empreints de cohésion pour s'affranchir économiquement. Quelque 80 à 90% de ces groupes se maintiennent après la fin du SPA, conduisant diverses activités commerciales à caractère collectif ainsi que des essais en champ. Aujourd'hui il y a de nombreux groupes d'agriculteurs désireux de participer au programme des SPA en liste d'attente.

4. Au Kenya, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie, les SPA jouissent d'un solide soutien. Dans ces trois pays, les stages sont organisés aujourd'hui indépendamment du programme, à l'aide du budget national dans certains cas, et les décideurs sont de plus en plus intéressés par la méthode des SPA en tant qu'élément des systèmes nationaux de vulgarisation.

¹ DAT n° 427, Stages pratiques d'agriculture sur le terrain, lutte intégrée contre les ravageurs en Afrique orientale.

II. JUSTIFICATION ET PERTINENCE POUR LE FIDA

5. Le programme précédent a permis de dégager peu à peu un modèle reproductible d'application locale pour les SPA. Il faut encore tester et perfectionner un certain nombre d'éléments du modèle. C'est à cela que s'attacherait le programme proposé.

6. **Financement et coûts.** Le programme perfectionnerait les mécanismes pilotés d'autofinancement afin de réduire le soutien budgétaire externe dont on a besoin et de faciliter ainsi l'extension du modèle des SPA. Il renforcerait en particulier la capacité des réseaux à gérer les fonds qu'ils prêteraient aux groupes d'agriculteurs pour financer les stages pratiques. Cette approche serait suivie dans les zones où la méthode du SPA est bien établie et où son utilité est reconnue par les agriculteurs, alors que dans d'autres zones il faudra peut-être recourir en partie au moins au financement par le don.

7. **Élargir la portée des stages pratiques.** Si la production et la lutte intégrées contre les ravageurs ont été un bon point de départ, il convient néanmoins de répondre à d'autres attentes des agriculteurs, spécialement en matière de commercialisation, d'épargne et de crédit. Ces matières seraient inscrites au nombre de celles traitées par le programme des SPA. En outre, par la formation des facilitateurs, les stages pratiques pourraient faire une place de plus en plus large au problème du VIH/sida et aux mesures appropriées de lutte contre cette infection.

8. **Réseaux de SPA.** Le programme travaillerait avec les réseaux pour définir les types d'information à fournir à leurs membres et pour renforcer leur capacité pratique à fournir ces services à leurs membres. Dans cette optique, le programme s'efforcerait d'améliorer l'aptitude des réseaux à gérer les fonds renouvelables en vue de l'autofinancement des SPA par les agriculteurs.

9. **Reproduire à plus large échelle pour répondre à la demande croissante des agriculteurs.** La demande de stages pratiques exprimée par les agriculteurs augmente rapidement, alors qu'on ne dispose actuellement que de moyens limités pour y répondre. Le programme encouragerait la facilitation des SPA par les agriculteurs en tant que moyen éprouvé pour en élargir rapidement la couverture et il se recentrerait dès lors sur la formation des facilitateurs, notamment les agriculteurs, le personnel des services publics et celui des organisations non gouvernementales (ONG). Une fois formés, les facilitateurs pourraient apporter des services de facilitation à d'autres projets, tandis que le personnel et les agriculteurs associés à ces projets pourraient participer aux activités de formation des facilitateurs organisées par le programme.

10. **Pays cibles du programme et liens avec les activités financées par le FIDA.** Le programme serait réalisé dans dix districts du Kenya, du Mozambique, de l'Ouganda et de la République-Unie de Tanzanie. La participation du Mozambique permettrait de tester l'aptitude du modèle à être mis en œuvre rapidement à l'aide de l'expérience et des compétences fournies par les pays qui y participent déjà, mais dans un environnement différent caractérisé par des faibles niveaux d'éducation et de faibles taux d'alphabétisation parmi les agriculteurs. On encouragerait de solides liaisons avec d'autres projets et programmes nationaux financés par le Fonds: en Ouganda, avec le programme national de services de conseils agricoles et avec le programme d'appui à l'aménagement des districts, en République-Unie de Tanzanie avec le projet d'aménagement de l'agriculture et de l'environnement et le programme des services de technologie agricole, d'information et de vulgarisation en cours d'élaboration; au Kenya, avec le programme de développement communautaire intégré du Nyanza du Sud (en cours d'élaboration) et, à moyen terme, le futur programme de réforme des services de vulgarisation agricole, et au Mozambique, avec le projet d'appui au PAMA (*Programa de Apoio aos Mercados Agrícolas*) et le programme du gouvernement pour le secteur agricole: programme d'investissement dans le secteur agricole (PROAGRI II). Une stratégie détaillée serait mise au point avec le démarrage du programme pour encourager les liaisons pertinentes dans chaque pays.

III. FINALITÉ, OBJECTIFS ET PRODUITS

11. Le programme vise à améliorer les moyens de subsistance des agriculteurs d'Afrique orientale et australe par la mise au point et la reproduction d'un modèle bon marché, durable et à large assise pour éduquer et autonomiser les agriculteurs. Le programme consisterait à:

- encourager l'institutionnalisation et l'extension de la méthode des SPA en dotant le pays de capacités locales à fournir et à faciliter les services de SPA, en mettant en place des mécanismes d'autofinancement des SPA et en reliant le programme aux autres initiatives pertinentes dans le pays.
- élargir la portée des SPA et les doter des compétences et des méthodes nécessaires pour qu'ils puissent répondre à la demande des agriculteurs dans des domaines comme la commercialisation, les services financiers et le VIH/sida, et
- encourager et soutenir le mouvement émergent des réseaux de SPA et renforcer leur capacité à entreprendre des activités essentielles pour le compte de leurs membres.

IV. PRINCIPALES ACTIVITÉS DU PROGRAMME

12. Les principales activités du programme devraient englober ce qui suit:

13. **Élargir la formule des SPA dans les pays participants.** Ce serait fait en collaboration avec les services nationaux de vulgarisation, les programmes financés par le FIDA et les réseaux émergents. Au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie, le programme formerait environ 75 facilitateurs de stages pratiques au sein du personnel des administrations publiques, des ONG et des agriculteurs, il organiserait 180 stages par an et apporterait son soutien à d'autres initiatives prises dans le pays pour élaborer un programme de SPA. Au Mozambique, le programme organiserait des voyages d'étude pour le personnel local essentiel, formerait 20 facilitateurs de SPA et organiserait 50 stages pratiques par an. Dans tous les pays, le programme organiserait des ateliers annuels de planification, tiendrait régulièrement des réunions régionales et soutiendrait les échanges de visites entre agriculteurs participant aux SPA.

14. **Doter les SPA et leurs réseaux des moyens de répondre à un plus large éventail de préoccupations importantes pour les agriculteurs, notamment les filières commerciales, l'épargne et le crédit ainsi que la lutte contre le VIH/sida.** Cela consisterait à collaborer de près avec les organismes spécialisés tant au sein des administrations que des ONG. Dans tous les pays, le programme réunirait la documentation nécessaire et donnerait aux facilitateurs une formation sur les questions, comme celles citées plus haut, qui répondent aux besoins des groupes de SPA. Il travaillerait aussi directement avec les réseaux et les groupes de SPA dans les activités de caractère commercial en donnant aux responsables des réseaux une formation en création d'entreprises, en améliorant les systèmes existants d'information sur les marchés et en reliant les groupes de SPA aux marchés, en encourageant les partenariats commerciaux entre les groupes et les entreprises locales d'agro-industrie et en organisant des réunions annuelles de ceux qui s'occupent sur place de la commercialisation.

15. **Renforcer les capacités des réseaux à gérer les fonds renouvelables en vue de l'autofinancement des stages pratiques.** Le programme améliorerait et adapterait le matériel de formation sur les méthodes de base en vue de l'autofinancement des stages, il doterait les réseaux des moyens nécessaires à la technologie de l'information et à la communication, tels qu'ordinateurs, téléphones et bicyclettes, pour qu'ils puissent remplir leur rôle élargi, il apprendrait aux responsables

des réseaux et des administrations locales à gérer les fonds renouvelables et il établirait et superviserait les fonds renouvelables qui seraient gérés par les réseaux pour financer les SPA.

V. DISPOSITIONS CONCERNANT L'EXÉCUTION, SUIVI ET SUPERVISION

16. Le Fonds mondial pour la protection intégrée contre les ravageurs à la FAO gèrerait le programme. La gestion courante des activités au niveau du pays serait assurée par quatre coordonnateurs nationaux qui relèveraient du coordonnateur du Fonds mondial pour la protection intégrée contre les ravageurs, lequel leur donnerait régulièrement des orientations. Celui-ci veillerait aussi à ce qu'ils bénéficient d'un soutien plus large de la FAO, notamment un appui technique, des services internationaux de facilitation et du personnel local, et il encouragerait des échanges réguliers entre les coordonnateurs nationaux. Ces derniers seraient chargés de l'élaboration des plans de travail annuels, qui seraient rassemblés par le Fonds mondial pour la protection intégrée contre les ravageurs et soumis à l'approbation du FIDA.

17. La supervision du programme serait assurée par un comité de pilotage formé du coordonnateur du programme, des quatre coordonnateurs nationaux, de l'économiste régional de la Division Afrique II – Afrique orientale et australe du FIDA et du conseiller technique (agriculture) de la Division consultative technique.

18. Le programme serait réalisé en collaboration étroite avec les ministères locaux de l'agriculture. Les facilitateurs appartiendraient souvent au personnel du ministère, tout comme les spécialistes techniques qui travailleraient avec les organisateurs des stages. En outre, le programme ferait appel à des experts n'appartenant pas à l'administration. Dans les domaines d'importance capitale comme le développement des filières commerciales, l'épargne et le crédit et la sensibilisation au VIH/sida et à la lutte contre cette infection, le programme travaillerait en partenariat avec les ONG dont l'expérience est pertinente.

19. Dans chaque pays, on s'efforcera aussi de nouer des partenariats avec les programmes financés par le FIDA et d'autres initiatives pertinentes de développement rural en vue d'étendre la formule des SPA à toute la région. En outre, comme l'intérêt de la méthode des SPA est plus largement reconnu, le programme chercherait à participer de plus en plus à la concertation au niveau national et inciterait à recourir aux SPA dans les nouvelles méthodes de vulgarisation et les programmes en cours d'élaboration à cet effet dans tous les pays.

20. **Suivi et évaluation.** Un conseiller international aiderait à établir et utiliser un système de suivi et d'évaluation du programme. Il serait censé travailler avec le personnel du programme pour établir un cadre de suivi et évaluation centré à la fois sur le programme et sur la méthode des SPA qui définirait les indicateurs, les processus et les responsabilités en matière de collecte et d'analyse des données. La soumission de ce cadre au FIDA serait une des conditions de l'entrée en vigueur du don.

21. Les fonctions de suivi du programme seraient en grande partie exercées en interne et feraient intervenir le personnel du programme, les réseaux et les groupes de stages pratiques. L'élément évaluation serait sous-traité aux universités locales, qui seraient chargées de l'analyse des impacts sociaux, économiques et sur les ménages et feraient fonction de conseillers du programme à l'aide de réunions régulières. Elles auraient à présenter tous les six mois des rapports techniques détaillés au FIDA et au Fonds mondial pour la protection intégrée contre les ravageurs et à les exposer dans les réunions qui se prêtent à une interaction entre toutes les parties prenantes locales dans le cadre d'un processus continu d'apprentissage visant à améliorer les activités du programme.

22. Un rapport d'activité annuel serait rédigé pour le FIDA afin de donner un aperçu des progrès dans l'exécution, y compris les problèmes rencontrés et les solutions proposées. Un rapport d'achèvement du programme exposerait de manière succincte l'expérience acquise durant son exécution, ses impacts et les enseignements à tirer, et une évaluation finale du programme pourrait être réalisée par ailleurs.

VI. COÛTS ET PLAN DE FINANCEMENT DU PROGRAMME

23. Le coût total de ce programme triennal est estimé à 1,3 million de USD, qui se répartit comme suit:

Catégorie de coûts (USD)	Coûts	FIDA	FAO
Équipement	160 000	160 000	
Formation	370 000	320 000	50 000
Consultants	230 000	218 000	12 000
Voyages	201 000	156 000	45 000
Contrats de suivi et évaluation	30 000	30 000	
Dépenses de fonctionnement	82 000	82 000	
Comité de pilotage du programme (13% du don du FIDA)	124 000	124 000	
Personnel du siège de la FAO (9 au minimum)	113 000		113 000
Total	1 310 000	1 090 000	220 000

24. Le programme serait financé par le FIDA à l'aide d'un DAT de 1,1 million de USD et par la FAO, qui fournirait des contributions en espèces et en nature d'une valeur de 200 000 USD. Pratiquement toutes les dépenses au titre du don du FIDA seraient faites dans les districts du programme.

**CENTRE DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE (CDRIAP):
RENFORCER ET RELIER LES ORGANISATIONS DES PAUVRES
TIRER LES ENSEIGNEMENTS DE L'EXPÉRIENCE DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE
ET DES PROJETS DU FIDA EN ASIE**

I. CONTEXTE

1. Ces dernières années, il est devenu plus largement admis au FIDA qu'il est nécessaire de faire participer la société civile, en général, et les groupes cibles de bénéficiaires, en particulier, à tout le cycle d'élaboration des projets. La participation ou l'intervention active des parties prenantes et des bénéficiaires a été une stratégie essentielle au succès des projets de réduction de la pauvreté du FIDA. Le soutien du FIDA au projet financé par un DAT, Méthodes participatives: tirer les enseignements de l'expérience des ONG dans la Région Asie et Pacifique¹ (PLEA), 1998-2001, s'inscrivait dans ses efforts pour institutionnaliser les méthodes participatives dans le cycle des projets du FIDA dans la région. Il s'en est dégagé les idées et recommandations ci-après concernant le suivi:

- la nécessité de maintenir la participation aux projets afin de parvenir à autonomiser réellement les pauvres;
- la nécessité de forger des partenariats et de renforcer les capacités pour consolider les institutions des pauvres;
- la nécessité de nouer des liens avec les “champions locaux” (mentors) dans le pays afin de favoriser l'émergence de coalitions des pauvres non pas en simples exécutants des projets, mais en tant qu'institutions à part entière;
- la difficulté de faire prendre conscience aux décideurs des réalités sur le terrain par la concertation et de trouver le moyen d'autoriser les pauvres à se faire entendre;
- le rôle que pourrait jouer le FIDA en tant que maître d'œuvre des savoirs en les échangeant avec d'autres institutions.

2. D'autre part, le *Cadre stratégique du FIDA pour 2002-2006* souligne qu'en dépit de leur vulnérabilité accrue dans un monde en évolution, les pauvres peuvent s'extraire de la pauvreté si on leur en donne les moyens. Les nouvelles méthodes mettent l'accent sur la participation locale, l'accès garanti en droit aux ressources productives, en particulier la terre et l'eau, et la constitution d'un capital social pour que les pauvres aient le pouvoir de découvrir et de déterminer la façon dont ils amélioreront leur sort. Un tel changement d'orientation de la politique oblige nécessairement à accorder une importance nouvelle au renforcement des institutions, en particulier les organisations des pauvres eux-mêmes, et au soutien aux institutions qui ouvrent l'accès des pauvres aux ressources, aux technologies, aux marchés et aux cadres de réglementation.²

3. Dans l'application de ces principes généraux à des interventions spécifiques du FIDA, la *Stratégie pour la réduction de la pauvreté rurale en Asie et dans le Pacifique* a mis en évidence la nécessité d'autonomiser les pauvres, en s'attachant plus particulièrement aux peuples indigènes et aux

¹ Projet conjoint du Centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique (CDRIAP) et de la Coalition des ONG d'Asie pour la réforme agraire et le développement rural, au titre du DAT 401-CDRIAP.

² FIDA, Rapport 2001 sur la pauvreté rurale.

femmes rurales, qui comptent parmi les populations les plus marginalisées dans la région. En mettant l'accent sur une approche du développement fondée sur les droits, cette stratégie régionale suppose de nouvelles modalités d'exécution, notamment:

- **renforcer les capacités des ruraux pauvres** dans les institutions locales autonomes afin de forger le sentiment d'une identité collective et de constituer un capital social par l'action collective;
- **édifier des coalitions des pauvres** qui peuvent offrir aux pauvres une tribune efficace pour faciliter leur accès aux espaces politiques et aux marchés et les mettre en mesure d'exercer une influence sur les institutions compétentes en matière de réduction de la pauvreté rurale, y compris les politiques, lois et règlements;
- **forger et maintenir des partenariats stratégiques** entre les organisations à assise communautaire (OAC), les organisations de la société civile (OSC) et d'autres institutions de soutien;
- **faciliter la concertation et le changement**, notamment par la réforme des droits fonciers et des droits sur les ressources, afin de créer un environnement porteur plus vaste.

II. JUSTIFICATION ET PERTINENCE POUR LE FIDA

4. Les projets du FIDA ont généralement inscrit le renforcement des institutions dans la conception du projet, en particulier celui des organisations des ruraux pauvres qui sont les bénéficiaires cibles des projets. Pourtant, les OAC créées par les projets tendent à servir principalement de voie d'acheminement aux bénéficiaires et ressources du projet, et leur viabilité postérieure au projet reste souvent sujette à caution. De plus, en l'absence de liens efficaces à des niveaux supérieurs, les OAC tendent à n'avoir qu'un accès limité aux marchés et une influence politique réduite. Il est rare que les projets fixent des objectifs à l'autosuffisance du groupe, mesurent les projets en fonction de ces objectifs ou fixent une stratégie de désengagement qui assurerait la durabilité des efforts des OAC après l'achèvement du projet. De même, il est rare que les partenaires d'exécution (souvent des ONG) soient évalués en fonction de leur aptitude et de leur désir de faciliter véritablement l'autosuffisance des OAC ou de les regrouper en pôles ou fédérations autonomes.

5. La *Stratégie pour la réduction de la pauvreté rurale en Asie et dans le Pacifique* souligne également l'importance du ciblage sur les zones les moins favorisées comme les hautes terres et montagnes reculées, les zones côtières marginales et les zones non irriguées. Or c'est aussi dans ces zones que les institutions locales sont généralement faibles, que l'accès aux ressources productives et aux marchés laisse à désirer et que les conflits au sujet des ressources sont courants. De plus, comme l'autonomisation des pauvres est un processus de longue haleine, il peut exiger un calendrier qui dépasse celui d'un prêt classique. Il convient donc d'étudier diverses expériences et des instruments autres que les prêts par lesquels le FIDA pourrait soutenir directement ou faciliter les processus d'autonomisation auprès des pauvres afin de faire la soudure avec le soutien ou d'assurer un prolongement au projet financé par un prêt.

6. Le projet PLEA financé précédemment par un don a eu notamment pour résultat de documenter les pratiques optimales des OSC en termes de méthodes de participation à adopter éventuellement dans les projets du FIDA. On a constaté qu'il existait déjà des groupes d'auto-assistance dans bon nombre de projets. Reste à savoir comment les intégrer dans une masse critique, dans des fédérations, dans des secteurs ou organisations "autonomisées" des ruraux pauvres. Dans d'autres pays, on se demande *quelles* sont les institutions populaires à ériger ou à autonomiser lorsqu'il existe déjà des organisations de masse. Ce qu'on a appris d'essentiel, c'est qu'il faut un processus plus continu de

participation des ruraux pauvres allant au-delà du cycle du projet afin d'assurer la pérennité du projet et de ses bénéficiaires.

7. S'appuyant sur les enseignements fournis par le PLEA, le programme proposé compte faire un pas de plus pour renforcer les moyens d'action des ruraux pauvres. Il espère documenter et analyser les pratiques optimales des OSC en termes de méthodes pratiques, de directives et de mécanismes susceptibles d'être adaptés aux processus d'élaboration et d'exécution des projets par la Division Asie et Pacifique du FIDA en vue de renforcer les capacités des organisations des pauvres et de leur donner une plus large envergure. Bon nombre d'OSC d'Asie ont fort bien réussi à consolider les institutions autonomes des pauvres et à les regrouper ou fédérer en réseaux plus vastes. De plus, il est possible d'adapter les enseignements et instruments pratiques à l'aide de l'expérience des organisations populaires elles-mêmes, comme les organisations d'agriculteurs ou de peuples indigènes qui protègent et défendent efficacement leurs droits, spécialement sur la terre et les ressources, et qui sont capables d'exposer et de défendre leurs intérêts à des échelons supérieurs.

8. Au bout de trois ans, les connaissances acquises et les enseignements tirés grâce au programme aideront à élever le niveau de conscience, de connaissance et de compétence nécessaire au personnel des projets financés par le FIDA et de ses partenaires dans la région Asie et Pacifique. À cet égard, le programme viendra se greffer sur un autre financé par un don, la mise en réseau des connaissances pour les zones rurales de l'Asie et du Pacifique, qui offrira une plate-forme pour l'échange des connaissances et enseignements tirés des projets financés par le Fonds.

III. FINALITÉ ET OBJECTIFS

9. La finalité générale du programme est de "renforcer les moyens des ruraux pauvres par de solides coalitions". Son objectif est d'accroître les capacités du FIDA et de ses partenaires à :

- concevoir et réaliser des actions durables pour développer les OAC;
- promouvoir le développement à plus large échelle des OAC et les liens politiques entre elles en les regroupant et les fédérant.

IV. PRINCIPALES ACTIVITÉS ET PRODUITS DU PROGRAMME

10. **Un examen des enseignements tirés des projets du FIDA en Asie dans le renforcement des organisations des ruraux pauvres au cours des dix dernières années.** Le programme fera l'examen du processus de formulation des projets et des composantes traitant du renforcement des institutions dans les projets du FIDA en Asie et dans le Pacifique, en s'attachant particulièrement à l'expérience acquise dans le renforcement des organisations des ruraux pauvres et en se penchant sur les succès et les échecs, les difficultés et les facteurs de facilitation. On veillera tout particulièrement à étayer par des documents les enseignements fournis par les projets du FIDA en matière de renforcement des organisations rurales dans les secteurs ciblés au premier chef, spécialement les peuples indigènes, les femmes rurales et d'autres populations marginalisées. L'étude unira l'examen sur dossier à des visites sur place de projets choisis.

11. **Études de cas de projets choisis du FIDA.** Au cours de l'examen des projets du FIDA, certains projets feront l'objet d'études de cas pour contribuer à une analyse plus approfondie des pratiques en vigueur dans les projets et auprès des partenaires d'exécution qui pourraient faciliter ou entraver les progrès dans l'autosuffisance et la pérennité des OAC.

12. **Documents étayant les expériences et les pratiques optimales des OSC dans la création ou le renforcement des organisations et des coalitions des ruraux pauvres et des institutions de soutien pertinentes.** Le programme mettra en évidence et documentera les meilleures pratiques des OSC dans la création et le renforcement des organisations et coalitions des pauvres. Il veillera tout spécialement à recenser les meilleures pratiques dans la mobilisation des communautés en vue d'assurer les droits sur les ressources et les actifs. Une conférence électronique sur la question sera également organisée entre un large éventail d'OSC et le personnel intéressé du FIDA afin de réunir des contributions d'un groupe élargi. Les documents et les divers rapports émanant de ces études et conférences électroniques seront distribués au personnel des projets du FIDA dans la région Asie et Pacifique et dans d'autres régions, y compris dans le cadre du projet de mise en réseau des connaissances pour les zones rurales de l'Asie et du Pacifique.

13. **Un manuel pédagogique de référence.** À l'aide d'un "atelier d'écriture" régional de deux semaines, une trentaine d'acteurs de terrain d'Asie et de membres du personnel du FIDA se réuniront pour écrire, analyser et exploiter systématiquement leur expérience directe du renforcement des capacités et de l'élargissement des organisations des pauvres ainsi que de l'établissement de liens entre elles. Par cet examen collégial, on abordera un large éventail de sujets, y compris les enseignements pratiques et instruments à utiliser, par exemple, dans les négociations entre groupes, la formation de groupes et alliances entre de multiples parties prenantes et la mobilisation de la communauté. On compte produire ainsi un manuel exposant des pratiques éprouvées sur le terrain, sous forme de brefs articles faciles à lire et bien illustrés. Ce manuel servira de base à l'élaboration d'un programme de formation général destiné au personnel des projets et aux partenaires qui sera testé sur le terrain dans le cadre d'ateliers de renforcement des capacités dans le pays. Ce manuel sera distribué à la fois sous forme d'une publication et sous forme électronique au FIDA, au personnel des projets, aux partenaires et à d'autres acteurs de terrain.

14. **Ateliers de renforcement des capacités et activités organisées dans le pays pour le personnel des projets du FIDA, les OAC et les OSC.** À l'aide des enseignements et des pratiques optimales dégagés de l'examen des projets réalisés par le FIDA en Asie, des documents étayant les expériences des OSC et du manuel de référence, on organisera des ateliers et des activités sur le renforcement des capacités à l'intention des membres du personnel et des partenaires qui jouent un rôle déterminant dans les projets réalisés par le FIDA dans divers pays. Les OSC pertinentes et d'autres spécialistes seront invités à contribuer à la formation dans des domaines d'importance cruciale pour l'édification de coalitions des ruraux pauvres et à assurer les services d'encadrement. Les informations et connaissances spécialisées destinées à cette formation devraient être puisées en grande partie dans le manuel de ressources. Les activités de renforcement des capacités seront adaptées aux besoins et aux contextes de projets individuels et de ce fait seront extrêmement diverses: formation pratique et élaboration de programmes de formation, ateliers réunissant plusieurs parties prenantes, animation de groupes, voyages d'étude, évaluation des institutions et planification participatives des activités. On compte que les actions de développement dans le pays intéresseront directement cinq pays – Indonésie et Philippines dans l'Asie du Sud-Est, Bangladesh et Inde en Asie du Sud et Mongolie en Asie de l'Est.

15. **Atelier régional pour multiples parties prenantes.** Vers la fin du programme, on organisera un atelier régional pour examiner en commun les résultats des interventions et les outils testés. On y présentera des recommandations sur les méthodes et mécanismes dont le FIDA pourrait se servir pour donner une plus large envergure aux organisations des pauvres et établir des liens entre elles.

16. Le schéma et la structure d'ensemble du projet sont exposés ci-après.

V. RÉSULTATS ET BÉNÉFICES

17. Le programme proposé devrait donner les résultats suivants:

- le personnel du FIDA et ses partenaires dans les projets du Fonds en Asie comprennent mieux l'intérêt de renforcer les organisations et coalitions des ruraux pauvres, et sont mieux informés de la question;
- le personnel des projets et les OSC partenaires savent mieux utiliser les instruments et méthodes testés sur le terrain pour appuyer et soutenir les actions de développement des OAC;
- instauration des conditions politiques favorables à l'élargissement des OAC, à la formation de coalitions et à leur pérennité dans le cadre de la programmation et des projets du FIDA dans la région Asie et Pacifique;
- mobilisation potentielle des OAC pour influencer sur les orientations politiques, en particulier celles qui concernent l'environnement politique des OAC, ainsi que sur les droits fonciers et les droits aux ressources.

VI. DISPOSITIONS CONCERNANT L'EXÉCUTION

18. Le programme de travail sera réalisé par le Centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique (CDRIAP) en collaboration avec la Coalition des ONG d'Asie pour la réforme agraire et le développement rural (ANGOC). Le suivi du programme sera assuré par le CDRIAP, avec la participation de l'ANGOC et du personnel du FIDA dans les pays choisis. Un comité de pilotage sera créé. Il sera composé de représentants du FIDA, du CDRIAP, de l'ANGOC et le cas échéant de partenaires choisis du projet. Il sera réuni une fois par an pour examiner le programme de travail et budget. Le CDRIAP et l'ANGOC concluront un mémorandum d'accord donnant satisfaction au Fonds. Ce mémorandum précisera les activités que chaque institution devra entreprendre et définira les modalités d'exécution et les arrangements financiers correspondants.

VII. PLAN INDICATIF DES COÛTS ET DU FINANCEMENT DU PROGRAMME

19. Le coût total de ce programme triennal est estimé à 510 000 USD. La contribution en nature du CDRIAP et de l'ANGOC comprendra 36 mois de travail des membres du personnel, d'autres contributions en travail du personnel régional et l'utilisation de bureaux, pour une valeur estimée à 60 000 USD. La contribution du FIDA s'élèvera à 450 000 USD.

PLAN INDICATIF DES COÛTS ET CONTRIBUTIONS

(USD)

Dépenses	FIDA	CDRIAP	ANGOC	Total
Examen de l'expérience tirée des projets du FIDA	25 000			25 000
Documents étayant les pratiques optimales des OSC	25 000			25 000
Manuel des ressources	90 000			90 000
Activités de renforcement des capacités dans le pays	150 000			150 000
Coordination régionale et voyages	80 000	30 000	30 000	140 000
Réunions annuelles du comité de pilotage et programmation	20 000			20 000
Communications	20 000			20 000
Rapport et publications	10 000			10 000
Atelier régional	30 000			30 000
Total	450 000	30 000	30 000	510 000

**CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (CRDI):
PROGRAMME VISANT À ÉTABLIR UN RÉSEAU DE CRÉATION ET DE PARTAGE DES SAVOIRS
DANS LA RÉGION PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD (POAN) (PHASE I)**

I. CONTEXTE

1. Les progrès de la technologie de l'information (TI) et le large éventail d'informations du domaine public disponible sur Internet offrent d'intéressantes possibilités pour améliorer l'accès aux connaissances et aux technologies dans les pays en développement. Les avancées récentes de la TI facilitent aussi le dialogue et la communication en offrant le moyen simple de codifier l'information et les savoirs et de les expédier rapidement dans les régions où l'on peut s'en servir. L'information et les savoirs étayés par des documents peuvent être expédiés en ligne, reliés à l'information externe pertinente et gérés et échangés sur place dans les archives et bases de données d'Internet. Ces nouveaux outils et leurs applications peuvent être complétés par les technologies de communication plus classiques (comme les CD-ROM, la radio et la télévision, le matériel imprimé et le téléphone) dans les zones moins bien connectées, ainsi que par les moyens de communications traditionnels (chant, poésie et théâtre). La TI offre un certain nombre de possibilités pour faciliter l'échange des informations et savoirs pertinents à l'aide des projets du FIDA et d'enrichir le dialogue sur les projets avec les parties prenantes locales ainsi que d'étendre le rayon d'action des réseaux et d'améliorer l'échange de savoirs avec les communautés rurales.

2. Bien qu'elles puissent faciliter l'échange de savoirs précieux et renforcer la concertation, les nouvelles techniques d'information ne sont pas encore exploitées pleinement dans les projets du FIDA et restent en tous cas hors de portée des groupes cibles des projets. En revanche, les progrès mondiaux de la TI ont été utilisés principalement par les couches plus aisées de la population des pays en développement, creusant ainsi davantage l'écart avec les ruraux pauvres.

II. JUSTIFICATION ET PERTINENCE POUR LE FIDA

3. Le cadre stratégique du FIDA insiste sur la nécessité de renforcer les capacités des ruraux pauvres et de leurs organisations et d'améliorer leur accès aux savoirs et à la technologie. Par cet objectif stratégique, le FIDA reconnaît le rôle capital des savoirs pour renforcer les moyens d'action des pauvres et leur permettre de se libérer de la pauvreté. La stratégie de la région POAN reconnaît la nécessité d'encourager l'innovation continue par des systèmes pilotes susceptibles d'être reproduits et souligne l'importance du soutien aux programmes de recherche et de renforcement des capacités dans la région.

4. L'expérience acquise dans le cadre de l'exécution des projets du FIDA en coopération étroite avec les agriculteurs et les communautés rurales dans des contextes écologiques et socioéconomiques variés met le FIDA dans une situation privilégiée pour évaluer les besoins des ruraux pauvres en information sur les marchés et en technologie appropriée. Ses efforts pour cibler les ruraux pauvres dans la région ont conduit automatiquement le FIDA à centrer une bonne part de son assistance dans la région POAN sur les zones arides, à faible potentiel agricole et récemment irriguées. Les contraintes et caractéristiques communes aux moyens de subsistance des communautés rurales pauvres dans la région justifient pleinement l'échange des savoirs et expériences entre les projets financés par le Fonds et leurs parties prenantes.

5. Le programme proposé vise à exploiter les possibilités de la technologie de l'information et de la communication (TIC) afin de catalyser la réduction de la pauvreté rurale dans la région POAN en améliorant la collecte et le partage des savoirs dans l'intérêt des ruraux pauvres. Il s'efforce en



ANNEXE IV

particulier de faire en sorte que les possibilités offertes par les outils et techniques de gestion de l'information nouveaux et abordables soient pleinement utilisés pour mettre à profit les savoirs issus des projets du FIDA dans la région POAN. Il s'appuie sur l'expérience acquise dans le cadre d'initiatives similaires du FIDA dans d'autres régions, comme FIDAMERICA en Amérique latine et dans les Caraïbes, la mise en réseau des connaissances dans les zones rurales de l'Asie et du Pacifique et FIDAMERICA en Afrique de l'Ouest et du Centre.

6. Afin de donner certains éléments communs aux projets participants et de veiller tout particulièrement à produire des résultats tangibles et durables, le programme commencera par une phase pilote portant sur une masse critique de projets réalisés dans cinq pays (Égypte, Jordanie, Maroc, Soudan et Tunisie) choisis selon les critères suivants: existence d'une infrastructure de TIC et d'une base de connexion, présence d'une masse critique de projets et interventions financés par le FIDA, existence d'un travail de développement fondé essentiellement sur la participation de la communauté et existence d'une politique progressiste de l'État en matière de gouvernement et de rayon d'action de la TIC. Tous les autres pays de la région pourront accéder aux savoirs générés par le programme et y apporter leur contribution.

7. La stratégie d'exécution du programme repose sur l'idée largement admise qu'il est difficile d'améliorer la communication et l'échange de savoirs entre projets et partenaires des projets et que cette tâche suppose que l'on insiste d'emblée sur le renforcement des capacités et que l'on pratique une culture de la communication. C'est la raison pour laquelle le programme vise à constituer un réseau de projets du FIDA et à renforcer leur capacité à produire et communiquer des savoirs. Le programme veillera à consolider l'infrastructure technique en vue d'améliorer la gestion de l'information, à apporter les outils et à améliorer les compétences qui facilitent l'échange de savoirs entre projets qui s'épaulent mutuellement et à mettre en valeur le "contenu" pertinent ou le savoir codifié à l'aide de divers instruments de communication comme les sites Internet et d'autres médias.

8. Le FIDA reconnaît aussi l'intérêt de la TIC pour améliorer les échanges d'information et l'extraction des savoirs locaux au niveau de la communauté. Cette activité sera appuyée par le programme dans le cadre d'essais limités de recherche-action avec des partenaires locaux.

III. LE PROGRAMME PROPOSÉ

9. Le réseau a pour objectif global d'améliorer les activités et les produits des projets du FIDA, d'accroître la mesure dans laquelle le projet atteint ses objectifs et d'améliorer les moyens de subsistance des participants aux projets du Fonds. Il a pour objectif spécifique de renforcer la capacité des projets dans la région POAN à échanger et communiquer les expériences, savoirs et informations utiles.

10. Un réseau régional de production et de partage des savoirs sera créé pour a) renforcer les capacités des projets participants du FIDA à gérer et codifier l'information, à échanger les savoirs avec d'autres membres du réseau et à les utiliser, b) faire naître des communautés et réseaux qui mettent en commun les savoirs entre des projets choisis dans les cinq pays et c) mettre en évidence les mécanismes pilotes et novateurs de la TIC afin d'inclure les communautés rurales dans les échanges de savoirs. En utilisant le réseau pour échanger, entre eux et avec d'autres parties prenantes, l'information, l'expérience, les pratiques optimales, les enseignements tirés et les cas exemplaires, les projets du FIDA seront à même d'améliorer leurs activités et d'offrir à leurs bénéficiaires l'information dont ils ont besoin pour résoudre leurs problèmes.

ANNEXE IV

11. On compte obtenir les cinq produits ci-après à la fin du programme:
- i) le développement des capacités techniques et des systèmes de gestion de l'information;
 - une plus grande connexion des projets et un meilleur accès du personnel des projets au courrier électronique;
 - le soutien technique aux projets participants pour l'installation de réseaux locaux dans la zone afin de renforcer la gestion de l'information;
 - le soutien à l'établissement d'un réseau durable et de sites Internet pour les projets, y compris la formation et le soutien technique;
 - ii) le renforcement des capacités de gestion des savoirs:
 - la formation de membres choisis du personnel en qualité de facilitateurs des savoirs et la formation d'autres membres à l'emploi de la TI et de la TIC;
 - l'établissement d'un réseau régional et d'un réseau national (pilote) de projets du FIDA et la sensibilisation des principaux partenaires nationaux et régionaux à l'initiative de gestion des savoirs;
 - l'apport des outils et ressources comme les lieux de travail virtuels, les sites Internet, les listes d'adresses électroniques et les groupes électroniques;
 - iii) rendre les savoirs et contenus pertinents disponibles et renforcer le travail en réseau;
 - estimer les besoins essentiels en savoirs (évaluation des besoins et enquêtes) des projets du FIDA;
 - organiser des réunions et ateliers (face à face et conférence électronique) entre participants aux projets au sujet des principaux thèmes et étayer par des documents les savoirs révélés par des interactions;
 - localiser les savoirs, les expériences et les compétences dans des projets similaires;
 - transcrire les informations pertinentes réunies sous une forme digitale ou analogique appropriée et les publier sur les sites Internet;
 - mobiliser les praticiens et experts locaux, régionaux et nationaux afin de combler les lacunes véritables dans les savoirs;
 - iv) repérer les mécanismes pilotes novateurs de la TIC pour associer les communautés rurales aux échanges de savoirs;
 - v) établir un réseau fonctionnel doté d'une unité de facilitation du programme.

IV. RÉSULTATS ET BÉNÉFICIES ESCOMPTÉS

12. À la fin du programme triennal, un réseau de savoirs efficace disposant d'une masse critique de projets du FIDA sera en place. Ce réseau servira de cadre à un échange plus poussé de savoirs et d'information entre le FIDA, ses projets et les parties prenantes aux projets dans la région POAN. Tout en améliorant la performance des projets du FIDA dans la poursuite de leurs objectifs, un réseau régional fonctionnant de la sorte apportera aussi aux groupes cibles du FIDA un accès élargi (tant directement qu'indirectement) à l'information utile à la solution des problèmes. Le fait d'avoir recours à ces savoirs pour résoudre leurs problèmes aidera ces groupes à perfectionner leurs méthodes, à gagner en efficacité et à améliorer leurs conditions de vie.

ANNEXE IV

13. Le programme proposé va dans le droit fil de l'orientation stratégique du FIDA en renforçant les capacités de mise en commun des savoirs et en donnant la possibilité de confronter les approches et solutions des problèmes entre les projets du FIDA et leurs bénéficiaires dans la région POAN. En connectant les projets du Fonds entre eux et avec d'autres projets ou institutions qui travaillent dans des situations analogues, le réseau apportera une valeur ajoutée au travail des acteurs de terrain et des communautés cibles associées aux projets financés par le FIDA. Il élargira le rayon d'action des initiatives de recherche-développement et réduira la distance "virtuelle" entre les opérations du FIDA. Le réseau servira de plate-forme à l'échange d'expérience et d'information ainsi qu'à l'apprentissage mutuel. Il fera naître une culture du partage de l'information et aidera à normaliser l'expérience des bonnes pratiques, à les étayer par des documents et à les faire connaître.

V. DISPOSITIONS CONCERNANT L'EXÉCUTION

14. L'unité de facilitation du programme sera implantée par le CRDI dans son bureau pour la région du Moyen-Orient et Afrique du Nord au Caire (Égypte). Le CRDI nommera, en consultation avec le FIDA, un facilitateur du programme à plein temps et un assistant administratif. L'équipe de l'unité de facilitation du programme sera guidée et supervisée par un comité de pilotage présidé par le FIDA et comprenant des représentants des projets du FIDA et du CRDI. C'est le CRDI qui aura la responsabilité générale de l'exécution du programme, mais les plans de travail et budgets annuels seront soumis à l'approbation du Directeur de la division POAN au FIDA. Le coordonnateur du programme remplira les fonctions de secrétaire pour le comité de pilotage.

15. L'unité de facilitation du programme établira des mémorandums d'accord concernant la collaboration avec les projets participants dans les cinq pays afin de préciser les attributions et obligations du réseau et des projets. Chaque projet participant au réseau présentera son propre plan d'action annuel à l'unité de facilitation, en précisant les activités et le financement proposé. Chaque projet participant au réseau désignera un agent de liaison qui sera formé au rôle de facilitateur des savoirs pour le projet. Ces agents seront choisis selon des critères spécifiques pour s'assurer qu'ils compteront parmi eux des "acteurs de changement" dynamiques et motivés. Le facilitateur désigné sera chargé de coordonner les activités régionales du réseau entre les unités de gestion des projets et le programme. En outre, ils auront à assurer le suivi de l'établissement et du fonctionnement d'un petit réseau local de faible coût dans la zone, qui sera installé dans chaque unité de gestion des projets pour obtenir que le personnel de l'unité ait un minimum de connexion à Internet.

VI. PLAN INDICATIF DES COÛTS ET DU FINANCEMENT DU PROGRAMME

16. Le programme aura une durée de trois ans et un coût total de 1,4 million de USD. Le coûts et le financement sont présentés ci-après.

	FIDA	CRDI	Projets du FIDA	Gouv. et secteur privé	Total
Renforcement des capacités techniques	60 000		60 000		120 000
Renforcement des capacités de gestion des savoirs	350 000				350 000
Mise en valeur des contenus et travail en réseau	350 000		40 000		390 000
Travail en réseau des communautés à titre pilote	140 000			50 000	190 000
Coordination et exécution du projet	100 000	250 000			350 000
TOTAL	1 000 000	250 000	100 000	50 000	1 400 000